



the
Partners'
Club
des
Partenaires



REJOIGNEZ LE CLUB DES PARTENAIRES

Institution reconnue d'utilité publique, Les Arts Décoratifs sont une association dont la clé de voûte réside depuis l'origine dans le soutien de ses mécènes et partenaires.

Le Club des Partenaires des Arts Décoratifs, fondé en 2008, est un réseau de créateurs et dirigeants d'entreprises provenant de secteurs variés qui partagent une ambition commune : soutenir notre institution dans ses grandes missions.

Pour associer de façon durable et active votre entreprise à une institution culturelle de renommée internationale, manifester votre engagement en faveur de la création et bénéficier de déductions fiscales et de contreparties exclusives, devenez membre du Club des Partenaires des Arts Décoratifs.

Les Arts Décoratifs is a state-approved non-profit-making institution whose keystone has always been the support of its sponsors and partners.

Founded in 2008, Les Arts Décoratifs Partners' Club is a network of creators and company directors from widely varying fields with the shared ambition to support our institution in its major missions.

To actively associate your company with an internationally renowned cultural institution on a long-term basis, demonstrate your commitment to artistic creation and benefit from tax deductions and exclusive benefits and services, become a member of Les Arts Décoratifs Partners' Club.

JOIN THE PARTNERS' CLUB



4 QUELLE EST LA VOCATION DU CLUB ?

Enrichir, conserver et restaurer les collections
Encourager l'éducation artistique

Promouvoir la création dans les domaines du design, de la mode et des arts graphiques

COMMENT ADHÉRER ?

Le Club des Partenaires rassemble trois niveaux d'adhésion qui donnent droit à une réduction fiscale ainsi qu'à des contreparties avantageuses

ACANTHE	ACAJOU	AMARANTE
ooo	ooo	ooo
Montant de l'adhésion	Montant de l'adhésion	Montant de l'adhésion
5 000 €	15 000 €	25 000 €
o	o	o
Somme déductible	Somme déductible	Somme déductible
3 000 €	9 000 €	15 000 € et +
o	o	o
Coût réel après la réduction d'impôt	Coût réel après la réduction d'impôt	Coût réel après la réduction d'impôt
2 000 €	6 000 €	10 000 €
ooo	ooo	ooo



I. « Les secrets de la laque française : Le vernis Martin », Nef, 2014. © Les Arts Décoratifs, Paris / Photo : Luc Boegly
II. Soirée mécènes AXA ART / Emerige à l'occasion de l'exposition « Décors à vivre : Les Arts Décoratifs accueillent AD Intérieurs 2014 », Nef, 2014. © C.G Jérusalmi

VOS AVANTAGES

Une visibilité exceptionnelle :

- Votre logo sur les supports de communication de nos projets
- Votre logo sur les supports de communication institutionnels
- Votre logo sur le mur des donateurs des Arts Décoratifs

Un accès privilégié :

- Des invitations VIP à nos événements
- Des laissez-passer journée
- Des cartes-pass annuelles

Des moments de rencontres et d'échanges uniques :

- Des visites privées de nos collections et des expositions temporaires
- Des invitations aux avant-premières de nos expositions
- Des invitations aux soirées thématiques

Et beaucoup d'autres avantages :

- Des places aux ateliers pédagogiques
- Du conseil en ingénierie culturelle
- Des tarifs préférentiels (espaces de réception, catalogues, restaurant, boutique)

UNE RÉDUCTION FISCALE CONSÉQUENTE

En France

Conformément à la loi sur le mécénat du 1^{er} août 2003, pour toute adhésion au Club des Partenaires, votre entreprise bénéficie d'une réduction fiscale de 60 % sur le montant dû de l'impôt sur les sociétés, dans la limite annuelle de 0,5 % du chiffre d'affaire. Dans le cas où ce seuil serait dépassé, la loi prévoit de pouvoir reporter l'excédent sur les cinq exercices fiscaux suivants. Cette disposition s'applique aussi en cas d'exercice non bénéficiaire.

En Europe

Les Arts Décoratifs se sont associés au Transnational Giving Europe (TGE) afin de permettre à ses mécènes européens de bénéficier d'avantages fiscaux prévus par la législation de leur pays de résidence. À l'heure actuelle, 17 pays sont membres du réseau TGE : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Slovaquie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Suisse.

6 WHAT IS THE CLUB'S VOCATION?

Enriching, preserving and restoring Les Arts Décoratifs collections
Encouraging artistic education
Promoting creation in design, fashion and the graphic arts

HOW DO I JOIN?

The Partners' Club has three membership levels entitling you to tax deductions and direct benefits and services

ACANTHE

○○○

Amount of membership

5,000 €

○

Tax deduction

3,000 €

○

Real cost after tax reduction

2,000 €

○

ACAJOU

○○○

Amount of membership

15,000 €

○

Tax deduction

9,000 €

○

Real cost after tax reduction

6,000 €

○

AMARANTE

○○○

Amount of membership

25,000 €

○

Tax deduction

15,000 € or +

○

Real cost after tax reduction

10,000 €

○

YOUR BENEFITS

Exceptional media play:

- Your logo on the Partners' Club communication materials
- Your logo on Les Arts Décoratifs communication materials
- Your logo on Les Arts Décoratifs Donors' Wall

Privileged admission:

- VIP invitations to our events
- Day passes
- Annual pass cards

Unique opportunities for meeting and exchanging:

- Private tours of our collections and exhibitions
- Invitations to exhibition previews
- Invitations to themed evenings

And many other advantages

- Participation in art workshops
- Cultural engineering counselling
- Preferential rates (reception spaces, catalogues, restaurant, museum store)

ATTRACTIVE TAX DEDUCTIONS

In France

Under the law passed on 1st August 2003, firms paying corporate tax are entitled to a 60% tax reduction on donations in cash, skills or services, limited to a maximum of 0.5% of the firm's pre-tax turnover. If this limit is exceeded, the surplus can be spread over the next five fiscal years (this also applies for non-profitable fiscal years).

In Europe

Les Arts Décoratifs has joined Transnational Giving Europe (TGE) so that its European sponsors can benefit from the fiscal advantages granted by legislation in their country of residence. The 17 countries now members of the TGE network:

Germany, Belgium, Bulgaria, Spain, France, United Kingdom, Hungary, Slovakia, Ireland, Italy, Luxemburg, Netherlands, Poland, Portugal, Romania, Slovenia, Switzerland.



I. « Ronan et Erwan Bouroullec. Momentané », Nef, 2013. © Les Arts Décoratifs, Paris / Photo : Luc Boegly
II. « Trésors de sable et de feu. Verre et cristal aux Arts Décoratifs, XIV^e-XXI^e siècle », Galerie d'Études, 2015.
© Les Arts Décoratifs, Paris / Photo : Luc Boegly.

4Murs
 Adamence
 Allied Metals
 Almax
 Ateliers d'Art de France
 Audemars Piguet
 Baccarat
 BETC Design
 Bloomberg
 BNP Paribas
 Laser prestations
 Lazard
 Le Tanneur & Cie
 Lefèvre
 Louis Vuitton
 Lusion
 Meura
 Moët Hennessy

**NOS MEMBRES
 DEPUIS 2008**

**OUR MEMBERS
 SINCE 2008**

Château de Clarbee
 Danone
 Delprat Relations presse
 Didier Aaron & Cie
 Erys
 Fimalac
 Fondation d'entreprise Hermès
 Fondation d'entreprise Total
 Galerie Franck Sabet
 Galerie Guy Pieters
 Galerie Hopkins
 Galerie Vallois
 Granrut
 Gravitation
 HSBC
 JGM. Galerie
 La Grande Récré
 La Société Générale Immobilière
 Lalique
 Monoprix
 Natixis
 Nelvana
 Norilsk Nickel
 Osenat
 Pierre Frey
 Potel & Chabot
 Ralph Lauren
 Ricard SA
 Rolex France
 Schlumberger
 Société d'Organisation Culturelle
 Solanet SAS
 Sotheby's
 Studio Demarque
 Tectona
 Verallia
 Vertu
 Veuve Clicquot
 Vivarte

POUR PLUS D'INFORMATIONS – FOR FURTHER INFORMATION
 clubdespartenaires@lesartsdecoratifs.fr



**DEVENEZ MEMBRE
 DU CLUB DES PARTENAIRES**

Bulletin d'adhésion à détacher et à retourner accompagné de votre règlement à :

Les Arts Décoratifs – Club des Partenaires
 107, rue de Rivoli – 75001 PARIS

Je souhaite devenir

- Membre Acanthe du Club des Partenaires – 5 000 €
- Membre Acajou du Club des Partenaires – 15 000 €
- Membre Amarante du Club des Partenaires – 25 000 € ou plus
 (montant à indiquer : €)
- Je souhaite que mon nom figure dans les supports de communication des Arts Décoratifs et sur le mur des grands mécènes

Mode de règlement

- Par chèque
 (à l'ordre de « Les Arts Décoratifs »)
- Par virement bancaire
 (objet : Club des Partenaires – Les Arts Décoratifs)
 Code banque 3004 – Code guichet 00274 – N° compte 00010230512 – Clé RIB 58
 IBAN FR76 3000 4002 7400 0102 3051 258 – BIC BNPAFRPPXXV
- Par TGE
 (contacts disponibles sur le site : www.transnationalgiving.eu)

Coordonnées de l'entreprise

Société :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Coordonnées du contact

Nom : Prénom :

Téléphone :

Courriel :

(Merci de nous communiquer tout changement de coordonnées qui surviendrait au cours de l'année)

Merci de votre soutien !

BECOME A MEMBER OF THE PARTNERS' CLUB



Please return this membership form with your payment to:

Les Arts Décoratifs – Club des Partenaires
107, rue de Rivoli – 75001 PARIS

I would like to become

- A member of the Acanthe Partners' Club – **5,000 €**
- A member of the Acajou Partners' Club – **15,000 €**
- A member of the Amarante Partners' Club – **25,000 € or more**
(please indicate amount: €)

- I would like my name to be included on Les Arts Décoratifs communication materials and on the Donors' Wall

Means of payment

- By cheque**
(to the order of "Les Arts Décoratifs")

- By bank transfer**
(purpose: Club des Partenaires; Les Arts Décoratifs)
Bank code 3004 – Sort code 00274 – Account number 00010230512 – Check digits 58
IBAN FR76 3000 4002 7400 0102 3051 258 – BIC BNPAFRPPXV

- Via TGE**
(contacts on www.transnationalgiving.eu)

Company name and address

Company:

Address:

Postal Code: City:

Contact

Name: First Name:

Phone:

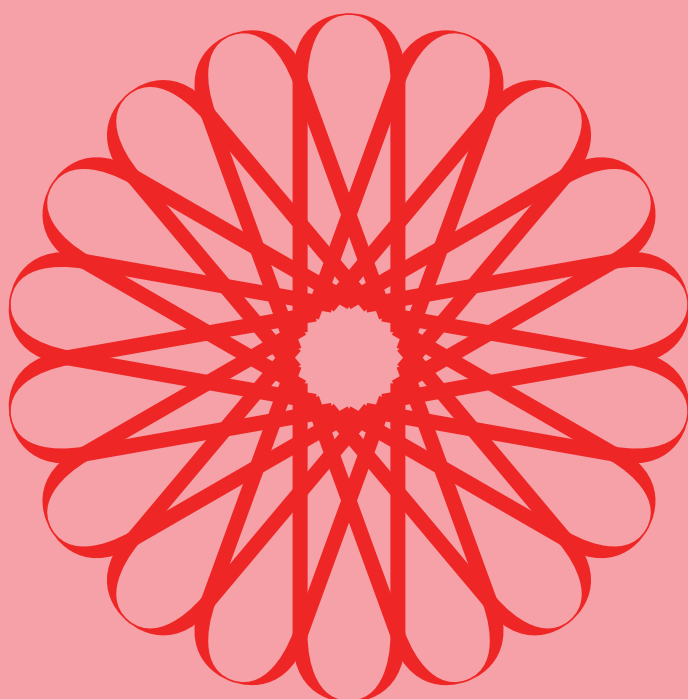
Email:

(Please notify us of any change during the course of the year)



Chiffonnier Anthropomorphe, André Groult, Paris, 1925. Galuchat, hêtre, acajou, ivoire.
Acquis grâce au Fonds du patrimoine, avec le concours des mécénats de Michel et Hélène David-Weill,
de Jayne Wrightsman, de Shiseido, de Fabergé et de la galerie Doria, 1999. © Les Arts Décoratifs, Paris / Photo : Jean Tholance

Thank you for your support!



Les Arts Décoratifs
107, rue de Rivoli
75001 PARIS



www.lesartsdecoratifs.fr

 www.facebook.com/lesartsdecoratifs

 www.twitter.com/artsdecoratifs

 www.instagram.com/lesartsdecoratifs